

POL 236 - SYSTÈMES POLITIQUES EN AFRIQUE
HIVER 2024
ENSEIGNANTE : JOANIE THIBAUT-COUTURE

Horaire : Lundi, 16h00 à 18h50, à partir du 8 janvier 2024

Local : A4-271

Disponibilité : Sur rendez-vous (à distance sur Teams)

Courriel : Joanie.Thibault-Couture@USherbrooke.ca

PLAN DE COURS

« Avis. Tout le matériel didactique fourni dans le cadre du cours est protégé par droits d'auteur. Toute distribution, communication, publication ou diffusion, sans le consentement préalable de la personne titulaire des droits d'auteur, à des tiers ne faisant pas partie du cours est prohibée, sous peine de sanction disciplinaire (Règlement des études [Règlement 2575-009] articles 9.4.2 al. 1 et 9.5.7) ».

CIBLE DE FORMATION

Comprendre et analyser les systèmes politiques africains en mettant l'accent sur l'évolution des types de régimes politiques, les transformations de l'exercice du pouvoir et les grands enjeux politiques contemporains de l'Afrique, autant internes qu'externes.

CONTENU DU COURS

Au moyen d'études de cas, description de la trajectoire de l'État postcolonial et survol des types de régimes politiques et des modalités d'exercice du pouvoir à travers une mise en perspective du jeu des organisations et des acteurs politiques, de leurs motivations, de leurs stratégies et des résistances face aux défis de la démocratisation, de la gouvernance et de la mondialisation.

Le cours se penche sur trois grands thèmes :

1. Les trajectoires politiques et historiques : de la colonisation à la consolidation des États
 - Les structures politiques et sociales précoloniales
 - La période coloniale et ses impacts
 - Les indépendances dans un contexte de Guerre froide
 - L'aide humanitaire et au développement
2. Les États et leurs régimes
 - La consolidation de l'État : les choix constitutionnels
 - La consolidation de la nation et l'aménagement de la diversité
 - Les transitions démocratiques, les élections et les partis politiques
 - Les typologies des régimes autoritaires et la résilience autoritaire
 - Les espaces de contestations

3. Les tensions et ses manifestations

- La violence légitime (et illégitime) de l'État
- Les conflits armés non-internationaux (et internationaux), l'intervention des acteurs régionaux et internationaux dans la résolution des conflits et leur ingérence
- L'ethnicité et la racialité dans la pratique
- La religion et l'imaginaire
- Les inégalités socioéconomiques

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE ET MODES D'ÉVALUATION

Présentations magistrales :

À chaque cours, l'objectif est de faire le pont entre les théories en politique comparée et les contextes africains. Les présentations magistrales occuperont environ le 2/3 de chaque cours.

Étude de cas :

Chaque cours sera une opportunité pour étudier un thème en le liant à une étude de cas, couvrant ainsi les principales régions géographiques du continent. L'étude de cas vise à susciter la discussion et à lier les connaissances théoriques, présenter lors des présentations magistrales, à des cas pratiques. Les études de cas occuperont environ 1/3 de chaque cours.

Lectures obligatoires :

Les lectures sont principalement des articles scientifiques et des chapitres de livres (45 % en anglais et 55 % en français). Les articles sont liés aux concepts théoriques vus en classe et permettront de connaître différentes réalités du continent. Le contenu des articles fera l'objet d'une évaluation lors des examens (de mi-session et final).

Notez qu'il n'y a pas de matériel à acheter. Tous les articles ou les chapitres de livres seront disponibles via le Moodle du cours.

Analyse d'enjeux d'actualité :

En équipe, les personnes étudiantes devront analyser un enjeu d'actualité par écrit et la vulgariser sous forme de présentation de type journalistique (« téléjournal RDI »). Cet exercice vise à développer un esprit de synthèse, tant à l'oral qu'à l'écrit et à identifier les éléments essentiels permettant d'expliquer un phénomène complexe, à un large public.

Les sujets doivent être choisis parmi la liste ci-dessous, selon le principe du premier arrivé, premier servi, au plus tard le 5 février :

- a. Le conflit entre le groupe armé M-23 et le gouvernement congolais (République démocratique du Congo)
- b. Le conflit entre le groupe armé ADF (Allied Democratic Forces) et le gouvernement ougandais/congolais (République démocratique du Congo/Ouganda)
- c. Le conflit entre l'armée nationale soudanaise et les Forces de soutien rapide (Soudan)
- d. La lutte au terrorisme au Sahel : les dynamiques dans la région du Liptako-Gourma (Mali, Burkina Faso et Niger)
- e. La lutte au terrorisme au Sahel : les dynamiques du Lac Tchad (Niger, Nigeria et Tchad)
- f. Les élections au Sénégal en février 2024 et ses résultats
- g. Les impacts de la crise climatique en Afrique
- h. La violence xénophobe et basée sur le genre en Afrique du Sud

Les équipes doivent être créées via le Moodle du cours. Le choix de groupes est disponible dans le bloc du cours du 5 février.

Une analyse écrite de 5 pages maximum (1,5 lignes d'intervalles et Times New Roman taille 12) doit aborder les éléments indiqués dans le document « Directives – Analyse d'enjeux d'actualité » dans le bloc « Généralités » du Moodle du cours (disponible à partir du 15 janvier).

Les équipes devront présenter sous forme de « téléjournal RDI » (8 minutes maximum), les éléments essentiels de leur analyse (15 %). Chaque équipe devra choisir 3 « personnes expertes » qui participeront au téléjournal (même si des membres de l'équipe ne participent pas au téléjournal, tous les membres de l'équipe doivent participer à la préparation et soutenir « les personnes expertes », au besoin). L'animatrice du téléjournal sera l'enseignante.

- L'analyse écrite doit être remise soit le 8 ou le 15 avril (en fonction du thème choisi), le jour même de la présentation via le Moodle du cours.
- Un plan de l'analyse et la définition des rôles lors du téléjournal doivent être remis le 19 février (10 %) via le Moodle du cours.

Au cours du 25 mars, au plus tard, les équipes devront remettre à l'enseignante par courriel, un article pertinent pour leur thème, comme lecture obligatoire.

Examens :

Deux examens permettront d'évaluer les connaissances acquises au cours de la session (toute la matière vue en classe ainsi que les lectures obligatoires feront partie des examens ainsi que les présentations des analyses). Des questions à choix multiples, à court et long développement, seront à l'examen. Une carte du continent à remplir (en partie) fera partie de l'examen de mi-session.

- L'examen de mi-session vaut pour 30 % de la note finale (26 février).
- L'examen de fin de session est récapitulatif et vaut pour 30% de la note finale (22 avril).

CALENDRIER DES SÉANCES

Cours 1 : 8 janvier

Thème : Présentation du cours

1. Présentation du plan de cours
2. Pourquoi étudier l'Afrique ?
3. Survol du continent

Activité pédagogique :

- Réflexions interactives et discussions

Évaluation :

- Aucune

Lectures :

- Aucune

Cours 2 : 15 janvier

Thème : Trajectoires politiques et historiques : de la colonisation à la consolidation des États

1. Les structures politiques et sociales précoloniales
2. L'État en science politique et en Afrique : quelques concepts fondamentaux
3. La période coloniale et ses impacts

Activité pédagogique :

- Étude de cas : Le Congo de Léopold II et sa représentation

Évaluation :

- Aucune

Lectures :

1. HERBST, J. 2000. *States and Power in Africa: Comparative Lessons in Authority and Control*. Princeton University Press : 35-57.
2. YOUNG, C. 1994. *The African Colonial State in Comparative Perspective*. Yale University Press : 95-117.

Cours 3 : 22 janvierThème : Trajectoires politiques et historiques : de la colonisation à la consolidation des États

1. La période coloniale et ses impacts (suite)
2. Les indépendances dans un contexte de Guerre froide
3. L'aide humanitaire et au développement

Activité pédagogique :

- Étude de cas : Les leaders des indépendances et leurs idéologies

Évaluation :

- Aucune

Lectures :

1. MAMDANI, M. 1996. *Citizens and Subjects; Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*. Princeton University Press : 52-61.
2. BAYART, J.-F. 1999. « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion », *Critique internationale*, vol.5 : 97-104.

Cours 4 : 29 janvierThème : États et régimes

1. La consolidation de l'État: les choix constitutionnels
2. Les obstacles à la consolidation des États africains

Activité pédagogique :

- Analyses comparatives de constitutions : cas à déterminer selon les intérêts

Évaluation :

- Aucune

Lectures :

1. BOONE, C. 2003. *Political Topographies of the African State: Territorial Authority and Institutional Choice*. Cambridge UP : 11-16 et 33-38.
2. WILLIAMS, M.J. 2009. « Legislating 'Tradition' in South Africa », *Journal of Southern African Studies*, vol. 35, n°1 : 191-209.

Cours 5 : 5 févrierThème : États et régimes

1. La consolidation de la nation: pistes théoriques
2. Aménagement de la diversité

Activité pédagogique :

- Étude de cas: la nation arc-en-ciel de l'Afrique du Sud

Évaluation :

- Aucune
-

Lectures :

1. NICOLAS, G. 1990. « Le Nigéria : dynamique agonistique d'une nation à polarisation variable », *Culture & Conflits*, vol. 1 : 2-7 et 16-18.
2. KPESSA, M. et al. 2011. « Nationalism, development, and social policy: The politics of nation-building in sub-Saharan Africa », *Ethnic and Racial Studies*, vol.34, n°12 : 2115-2133.

Cours 6 : 12 févrierThème : États et régimes

1. Les transitions démocratiques: pistes théoriques
2. Les élections et les partis politiques

Activité pédagogique :

- Étude de cas: comparaisons Bénin, Togo et Niger

Évaluation :

- Aucune

Lectures :

1. BANEGAS, R. 2000. « La démocratie est-elle un produit d'importation en Afrique ? L'exemple du Bénin » dans Jaffrelot, C. (dir.), *Démocraties d'ailleurs*. Karthala : 509-542.
2. OMOTOLA, Shola. 2010. « Elections and Democratic Transition in Nigeria under the Fourth Republic », *African Affairs*, vol 109, n°437: 535-553.
3. GAZIBO, M. 2005. « Foreign aid and democratization: Benin and Niger compared », *African Studies Review*, vol.48, n°3 : 67-87.

Cours 7 : 19 févrierThème : États et régimes

1. Les typologies des régimes autoritaires en Afrique
2. La résilience autoritaire et ses espaces de contestations

Activité pédagogique :

- Étude de cas: l'Ouganda de Museveni

Évaluation :

- Plan de l'analyse et du téléjournal (10 %)

Lectures :

1. POMMEROLLE, M-E. 2008. « La démobilisation collective au Cameroun : entre régime postautoritaire et militantisme extraverti », *Critique internationale*, vol.40, n°3 : 73-94.
2. GAZIBO, M. 2010. « L'exercice du pouvoir en Afrique postcoloniale », Chapitre 4, dans *Introduction à la politique africaine*, Presses de l'Université de Montréal : 89-116. **(lecture disponible sur le site de la bibliothèque)**

Cours 8 : 26 févrierThème :

- Aucun

Activité pédagogique :

- Aucune

Évaluation :

- Examen de mi-session (30 %)

Lectures :

- Aucun

Semaine de relâche 4 au 8 mars

Cours 9 : 11 marsThème : Les tensions et ses manifestations

1. La violence légitime (et illégitime) de l'État
2. Les conflits armés non internationaux (et internationaux) : un survol
3. L'intervention des acteurs régionaux et internationaux dans la résolution de conflits et leur ingérence

Activité pédagogique :

- Présentation d'une personne intervenante

Évaluation :

- Aucune

Lectures :

1. GAZIBO, M. 2010. « L'instabilité en Afrique et ses déterminants », Chapitre 5, dans *Introduction à la politique africaine*, Presses de l'Université de Montréal : 117-137. (**lecture disponible sur le site de la bibliothèque**)
2. BANEGAS, R. 2010. « La politique du gbonhi. Mobilisations patriotiques, violence milicienne et carrières militantes en Côte d'Ivoire », *Genèses*, vol. 4, n°81 : 25-44.

Cours 10 : 18 marsThème : Les tensions et ses manifestations

1. L'ethnicité et la racialité dans la pratique

Activité pédagogique :

- Présentation d'une personne intervenante
- Révision de la matière

Évaluation :

- Aucune

Lectures :

1. DUNNING, T. et HARRISON, L. 2010. « Cross-cutting Cleavages and Ethnic Voting : an Experimental Study Cousinage in Mali », *American Political Science Review*, vol. 104, n°1 : 21-39.
2. KAMATE, A. et BANEGAS, R. 2010. « Football, clivages identitaires et conflit politique en Côte d'Ivoire », *Politique africaine*, n°118 : 85-102.

Cours 11 : 25 marsThème : Les tensions et ses manifestations

1. L'imaginaire et la religion
2. Les inégalités socioéconomiques

Activités pédagogiques :

- Étude de cas: La réinvention de l'histoire afrikaner et les inégalités socioéconomiques postapartheid
- Révision de la matière

Évaluation :

- Aucune

Lectures :

1. KAHN, J. 2011. « Policing 'Evil'; State-sponsored Witch-hunting in the People's Republic of Bénin », *Journal of Religion in Africa*, vol.41, n°1 : 4-34.
2. ZUERN, E. 2006. « La pauvreté en débat. Marginalité et démocratie constitutionnelle en Afrique du Sud », *Politique africaine*, n° 103 : 27-45.

Pas de cours le 1er avril (Lundi de Pâques)

Cours 12 : 8 avrilThème : Analyse d'enjeux d'actualité

- Le conflit entre le groupe armé M-23 et le gouvernement congolais (République démocratique du Congo)
- Le conflit entre l'armée nationale soudanaise et les Forces de soutien rapide (Soudan)
- La lutte au terrorisme au Sahel : les dynamiques du Lac Tchad
- Les impacts de la crise climatique en Afrique

Activité pédagogique :

- Présentations des analyses et discussions

Évaluation :

- Analyse écrite (15%)
- Présentation orale de l'analyse - type téléjournal RDI (15 %)

Lectures :

- À venir : selon les suggestions faites par les équipes

Cours 13 : 15 avrilThème : Analyse d'enjeux d'actualité

- Le conflit entre le groupe armé ADF (Allied Democratic Forces) et le gouvernement ougandais/congolais (République démocratique du Congo/Ouganda)
- La lutte au terrorisme au Sahel : les dynamiques dans la région du Liptako-Gourma
- Les élections au Sénégal en février 2024 et ses résultats
- La violence xénophobe et basée sur le genre en Afrique du Sud

Activité pédagogique :

- Présentations des analyses et discussions

Évaluation :

- Analyse écrite (15%)
- Présentation orale de l'analyse - type téléjournal RDI (15 %)

Lectures :

- À venir : selon les suggestions faites par les équipes

Cours 14 : 22 avrilThème :

- Aucun

Activité pédagogique :

- Aucune

Évaluation :

- Examen final récapitulatif (30 %)

Lectures :

- Aucun

Dates importantes	Contenu
21 janvier 2024 (les activités retirées ne seront pas facturées)	Date limite des choix ou des modifications d'activités pédagogiques
Retrait ou abandon d'un cours sur Genote	https://www.usherboke.ca/services-informatiques/repertoire/apprentissage/genote/
15 mars 2024 (les activités abandonnées sont facturées)	Date limite d'abandon des activités pédagogiques
Semaine de relâche	Du 4 au 8 mars 2024
Journée réservée aux activités étudiantes (campus principal seulement)	31 janvier (8h30 à 22h)
Suspension des activités pédagogiques de 1 ^{er} cycle : assemblées générales de l'AGEFLESH	6 février, de 11 h 50 à 15 h 50 21 mars, de 11 h 50 à 15 h 50
Congés universitaires	Vendredi saint : 29 mars Pâques : 30 mars au 1er avril
Période d'examens	Du 15 au 26 avril (le plan de cours peut prévoir la poursuite des activités pendant cette période)

QUALITÉ DU FRANÇAIS

Pour les examens en classe, même s'il n'y a aucune pénalité pour la qualité du français, il faut cependant y faire attention afin de faciliter la compréhension et la clarté du propos. Pour les examens maison, les exposés oraux et les travaux, la pénalité s'applique jusqu'à -15 % de la note du travail.

RETARD ET ABSENCE À UN ÉVÉNEMENT D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Tout retard non justifié sera pénalisé de -5 % par jour de retard (incluant les samedis et dimanches) par évaluation. Des problèmes de santé, le décès d'un proche et des motifs parentaux sont les seules justifications acceptables pour le retard ou l'absence à un événement d'évaluation des apprentissages. Une attestation officielle sera exigée.

GUIDE DU TRAVAIL ÉCRIT

Les travaux devront respecter le [guide de présentation des travaux du département](#).

REMISE

Attention – remise des travaux : Les étudiantes et étudiants doivent remettre leurs travaux sur la page Moodle du cours, aux espaces prévus à cet effet.

PLAGIAT ET INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : [Intégrité intellectuelle – Étudiants - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://usherbrooke.ca/integrite-intellectuelle-etudiants) et à participer au Quiz antiplagiat : [Antiplagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://usherbrooke.ca/antiplagiat-service-soutien-formation).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire. [Visionner la vidéo « Copier/coller/citer »](#).

BIBLIOGRAPHIE

Les journaux scientifiques suivants peuvent être consultés :

- African Affairs
- African Journal of Political Science
- African Security
- African Studies Quarterly
- African Studies Review
- Afrique contemporaine
- Cahiers d'études africaines
- Canadian Journal of African Studies / Revue canadienne des études africaines
- Comparative Politics
- Journal of Modern African Studies
- Journal of the International African Institute
- Politikon
- Politique africaine
- Review of African Political Economy

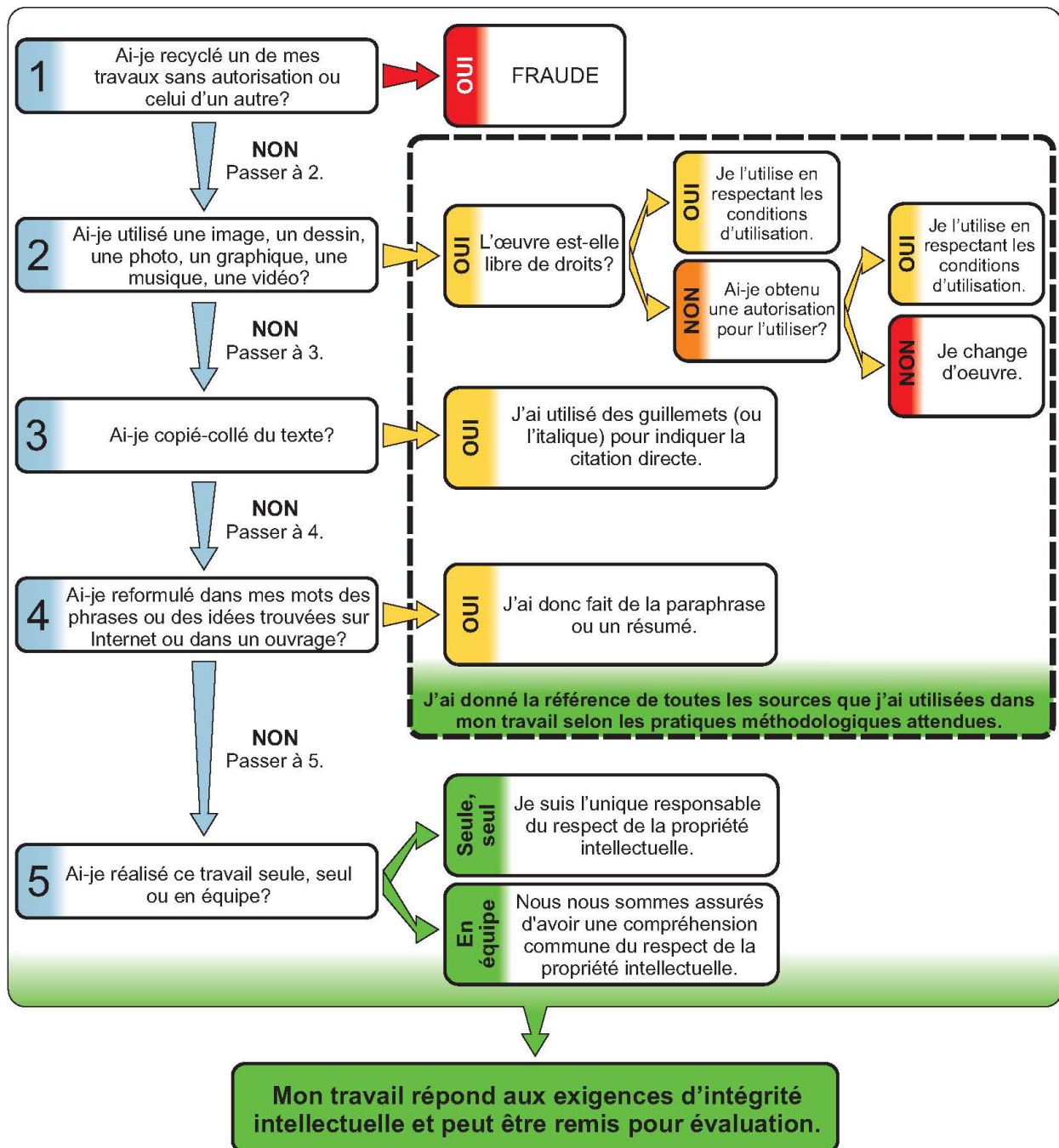
Romans:

- MANDELA, N. *Long Walk to Freedom*.
- ADICHIE, C.N. *Half of a Yellow Sun*.
- KROG, A. *Country of my Skull: Guilt, sorrow, and the limits of forgiveness in the New South Africa*.

Mon travail est-il prêt à être remis?

5 questions essentielles pour m'assurer du respect de l'intégrité intellectuelle de mon travail*

* Adaptation par Karine Lemieux (Faculté des sciences) et Sonia Morin (Service de soutien à la formation) d'un outil développé par le Service de développement pédagogique, des programmes et de la recherche du Cégep Marie-Victorin, 2017.



L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – *Définitions* du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources
